



Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 9 octobre 2019

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 25 octobre 2019 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Intégration d'une parcelle dans le Domaine privé de la Ville

La Ville intègre la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit « Place Winston Churchill », no 2941/19362, place, d'une contenance de 37a36ca du Domaine Public Communal dans le Domaine Privé de la Ville. Cette intégration se fait dans le cadre de son projet de construction « Ecole Wobrécken ».

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Janine Bisdorff
Chef de Division